Liminaire

CSAL du 10/11/2026

La colère des jeunes lycéens et étudiants, des jeunes dans la misère sociale s'exprime massivement sous toutes les formes. Les salariés les rejoignent en utilisant eux aussi toutes les formes qu'ils ont à leur disposition et selon leur situation : manifestation, grève et blocage.
Personne ne sait jusqu'où cette colère pourrait aller.

La conférence sociale convoquée ce jour et le fait qu'elle en exclut les fonctionnaires en les isolant dans une rencontre prévue le 13 novembre est abjecte. Nous appartenons au salariat, nous connaissons les mêmes difficultés que l'ensemble du monde du travail.

Plus la couleuvre est grosse plus elle pourrait facilement être avalée, c'est en tout cas ce que croit le gouvernement. Où est passé le président de la République ? Il est contraint de se taire tant sa parole est non seulement discréditée, mais elle est devenue comme de l'huile sur le feu à chacune de ses interventions.

Les réponses apportées suffiront-elles à répondre aux revendications qui s'expriment tant sur les salaires, le logement, l'emploi ou encore la santé, l'éducation et tellement d'autres sujets ?

Un pouvoir tellement affaibli, en fin de règne, a-t-il encore la capacité et la volonté de créer les conditions pour répondre à toutes ces attentes ? Très probablement : NON !

Ils partiront dans six mois, mais c'est long, très long six mois. Le courage, la grandeur et la compréhension de la situation auraient probablement consisté à annoncer une décision bien plus frappante, sidérante.

Ce n'est pas cette voie qui est empruntée, prenant ainsi le risque de voir la crise en cours encore plus s'aggraver et voir plusieurs corps de l'État rentrer en confrontation directe avec le pouvoir politique.
Nous ne serions plus simplement au bord de la crise de nerf, comme vous le supposez.

Les attentes sont fortes, la déception le sera encore plus, les miettes ne suffisent plus, elles deviennent une véritable provocation !

Le 5 novembre n'est que le premier acte d'une mobilisation bien plus forte, bien plus dure.
Les tentatives de division ou de pourrissement sont bien plus explosives.
Si le pouvoir politique ne répond pas maintenant et fortement aux revendications exprimées, alors le risque est grand pour que les solutions recherchées disloquent la République. Nous ne pouvons nous y résigner.

Le CSAL est convoqué ce jour **pour simple information** alors que les points mis à l'ordre du jour impacteront négativement nos missions, nos structures, nos emplois et nos conditions de travail. Ce sont des changements qui ressemblent à des provocations que nous n'acceptons plus.

Dans ce contexte aussi tendu, au niveau local se met en place un jeu périlleux qui consiste à distiller de nombreux projets de restructurations sans tout mettre sur la table.

Que cache la densification des implantations immobilières en Isère ?

Vous nous présentez, ce jour, les 2 scénarios possibles de manière très vague, sans aucune autre précision sur les structures et les services réellement impactés, sans aucun calendrier précis.

Même si nous comprenons bien qu'il s'agit de trouver rapidement de l'argent en vendant les bijoux de famille, nous avons besoin que vous nous communiquiez les pistes avancées concernant chacun des services et chacune des implantations en Isère et pas seulement sur les sites de Belgrade et de Vallier.

Quelles sont les structures infra-directionnelles qui devront déménager de Belgrade ou Vallier sur le site de Rhin et Danube ?
Suite à la création de l'agence immobilière de l'État, que vont devenir les services domaniaux ?

A Rhin et Danube, quels sont les services qui seront fusionnés et réduits pour faire de la place ? En effet, suite à vos réunions avec les chefs de service du 14/10/2026 selon les familles de métiers, des informations plus ou moins confidentielles ont déjà « fuité »! Les agents du département n'ont pas tous le même niveau d'informations, certains chefs de service ont fait des comptes-rendus d'autres pas. Les SIE et les SIP grenoblois devraient fusionner… les créances devraient être transférées au PRS…Il faut lever tous ces conditionnels ! Il faut maintenant réellement nous informer des dits « simples ajustements » de structures que vous refusez d'appeler NRP2 prévus pour la période 2027 à 2030.

Dans de nombreux départements, ces informations ont été transmises et communiquées aux Organisations Syndicales. Pourquoi en Isère laisse-t-on planer un suspense anxiogène ? Les agents ont le droit de savoir car au-delà des économies budgétaires de court terme, ce sont bien leur quotidien et leurs conditions de travail qui seront directement bouleversés !

Plan chèque

Depuis 20 ans maintenant, vous proposez le télépaiement, ne pensez-vous pas que le paiement dématérialisé est arrivé à son maximum ?

Nos questions sont les suivantes :
- qui va absorber cette nouvelle masse de travail ?
- avec quels effectifs ?
- que vont devenir les salariés issus des centres d'encaissement ?

Force est de constater une nouvelle fois que les agents vont être directement impactés et pénalisés avec de telles décisions :
- une charge de travail supplémentaire
- augmentation de la pression
- conditions de travail qui se dégradent encore et encore
- de moins en moins de temps pour le métier initial et les missions de fond? Aussi, plus largement, notre service public est de nouveau dégradé : la fin du règlement par chèque est une nouvelle rupture directe avec les usagers.

Nous vous rappelons que tous les usagers ne sont pas égaux face au numérique, certains ne maîtrisent pas le numérique, certains ne maîtrisent pas les outils informatiques, et certains n'ont pas les moyens nécessaires.

Nous voulons maintenir nos missions de service public, sans qu'une nouvelle fois nos conditions de travail se dégradent et nous voulons rester présents pour nos contribuables.

Mission Accueil
Au CSAL du 3 avril 2026, vous aviez indiqué « prioriser les SIP dans le cadre de la réforme des emplois. Les nouvelles orientations se traduiront ainsi par une amélioration des ressources » .
Force est de constater que le SIP Belledonne-Vercors est en déficit de 7 ETP, que le SIP Chartreuse-Grésivaudan est en déficit de deux adjoints.
Comment expliquez-vous que vous demandiez toujours plus au SIP (assiette et recouvrement) par rapport à une époque où les centres de contact n'existaient pas et où les agents étaient plus nombreux ?
Cette promesse n'a pas été tenue, espérez-vous que votre réforme de l'accueil résoudra cette situation ? Si oui, quel est votre projet précis ?

Conseil médical
Concernant le Conseil Médical Départemental, vous nous indiquez que les pratiques à la DDFIP de l'Isère se seraient substantiellement éloignées des bonnes pratiques.
Nous pourrions ne pas comprendre de quoi il s'agit, mais nous l'imaginons un peu, même s'il manque de précisions.
La DDFIP de l'Isère ne peut avoir raison sur ses pratiques contre toutes les autres administrations dépendant du Conseil Médical Départemental, et du secrétariat de ce même conseil.

La CGT a toujours appliqué les règles telles que définies par les textes. Et continuera de les appliquer.

Organisation locale de la déconcentration des sanctions disciplinaires prononcées au titre du 1er groupe
Concernant la déconcentration des sanctions disciplinaires du 1er groupe, le document que vous nous avez transmis est bien incomplet, incomplet sur la constitution des dossiers, incomplet sur les voies de recours, incomplet sur le volume des sanctions concernées (aucune information sur le nombre de sanctions du 1er niveau prises en Isère en 2025), entre autres.
Bien que nous soyons opposés à cette déconcentration, ce sujet est suffisamment grave et important pour les collègues, pour que nous vous demandions qu'il nous soit présenté lors d'un CSAL ultérieur et que ses modalités de mise en place au sein de la DDFIP de l'Isère, fassent l'objet d'un vote.

Nous attendons que toutes ces questions fassent l'objet d'un débat suivi d'un vote.

Une intersyndicale de la fonction publique annonce une grève le 17 novembre, la CGT appelle "l'ensemble des salariés, des retraités, des jeunes" à se mobiliser – franceinfo

« Que des miettes » : face à une hausse du smic « insuffisante », la CGT appelle à la grève le 17 novembre - Le Parisien

